

LA SEMAINE

Décentralisation

Le management au cœur du Salon de l'emploi public

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, a inauguré, le 4 avril, le Salon de l'emploi public.

Lors de l'inauguration du Salon de l'emploi public, la ministre, Marylise Lebranchu, a remis une Marianne aux représentants de la ville d'Aix-en-Provence (141400 hab., Bouches-du-Rhône), gagnante du concours photo «Les clichés de la fonction publique», organisé par le site «emploipublic.fr», en partenariat avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Valeurs

Précédemment, devant des agents des trois fonctions publiques, la ministre avait développé ses convictions en matière de fonction publique, donner aux cadres des repères et des outils, notamment de formation et de coaching, et développer un management public au service de l'égalité et de l'égalité des chances. «La fonction publique doit s'affirmer comme une communauté de travail en avance sur son temps [...]. Sans les valeurs du service public, sans l'action publique, nous perdrons les fondamentaux de notre République», a conclu Marylise Lebranchu.



Marylise Lebranchu a remis la Marianne du concours «Les clichés de la fonction publique» à la ville d'Aix-en-Provence.

S. GAUTIER

Parmi les autres temps forts, la remise du Grand Prix du management public par les représentants du Groupe Moniteur, en partenariat avec la DGAFP, la Fédération nationale de centres de gestion et l'Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion de la fonction publique territoriale. L'occasion de récompenser dans quatre catégories (management durable,

allocation des ressources humaines, développement des compétences et formation, ressources humaines) des collectivités, administrations ou hôpitaux. L'édition 2013 du SEP a été particulièrement fréquentée, notamment par des professionnels en quête de mobilité. Les exposants, parmi lesquels ceux de la fonction publique d'Etat, étaient également beaucoup plus nombreux cette année. *Martine Doriac*

Insertion des jeunes

Les emplois d'avenir peinent à démarrer

Environ 3000 emplois d'avenir ont été signés à la fin février dans des collectivités (90% par des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale).

Plus de 95% de contrats signés, tous secteurs confondus, sont des CDD. Le ministre du Travail, Michel Sapin, annonce un total de 15000 à la fin mars. Des chiffres qu'il faut mettre en regard de l'objectif de 100000 pour la fin 2013. Pour le ministre, «ce rythme de démarrage progressif était tout à fait prévisible. Les collectivités doivent mobiliser leurs équipes, élaborer un projet de formation, discuter avec les représentants du personnel, préparer des décisions, etc.» Et le rythme est comparable à celui observé pour les contrats emploi-jeunes. Des voix s'élèvent pourtant pour pointer le manque d'implication des collectivités. «Le

dispositif marche plutôt bien, mais ce n'est pas le cas dans les collectivités. Les syndicats doivent comprendre que 25% des jeunes sont au chômage», expliquait le président de l'Union nationale des missions locales Jean-Patrick Gille, le 14 mars, au cours d'une rencontre organisée par l'Association des maires de grandes villes de France et l'Assemblée des communautés de France.

Formation

Le volet «formation» a sans doute aussi créé des difficultés. Les conseils régionaux et généraux ont dû s'impliquer financièrement, de même que les organismes collecteurs de la formation, ce qui a pu freiner certaines signatures de contrat, indique-t-on au Conseil national des missions locales. Le CNFPT assure que des formations à l'accompagnement des parcours de

formation vont notamment être créées pour les agents des services des ressources humaines. Ces nouveautés seront matérialisées au sein du contrat d'objectifs et de moyens qui doit être prochainement signé entre le CNFPT et l'Etat, expliquait, le 14 mars, Pascale Calandot, directrice régionale de la délégation Basse-Normandie du CNFPT.

Tous les acteurs s'accordent sur un point: les recrutements dans ce cadre prennent du temps. «Je comprends l'impatience. Mais c'est un dispositif qui nécessite des explications», détaille Philippe Jourdan, vice-président de l'Association nationale des directeurs de mission locale. *Agathe Vovard*

Retrouvez la version longue de l'article sur notre site: www.lagazette.fr/160898 ainsi que l'interview de Michel Sapin sur www.lagazette.fr/160904